Promouvoir l'étude approfondie, méthodique et raisonnée des questions relatives à l'Histoire, la Géographie, les Sciences, la Littérature et les Arts de La Réunion.

#4 Mars 2024

La lettre *de l'Académie de l'île de La Réunion*

Agenda de l'Académie

Réunions du bureau (à 14 h)

Mercredi 10 avril
Mercredi 21 août
Mercredi 13 novembre

Séance plénière (à 9 h)

Samedi 1er juin
Samedi 28 septembre
Samedi 7 décembre (séance thématique)

Nouveau bureau

Christian Landry (Président)
Gilbert Aubry (Vice-président)
Virginie Motte (Secrétaire générale)
Mario Serviable (Trésorier)

Les membres qualifiés

M. Bertin (diffusion du Bulletin), J.-L. Clairambault (secrétaire adjoint), G. Gauvin (site du Boucan), J. Gruchet-Aubry (trésorier adjoint & juriste conseil), J.-F. Hibon de Frohen (coordination du Bulletin), R. Lucas (événements & expositions), S. Ribes-Beaudemoulin (coordination de la Lettre de l'AIR).

Équipe de rédaction

Gilles Gauvin, Jérôme Gruchet-Aubry, Jean-François Hibon de Frohen, Christian Landry, Raoul Lucas, Virginie Motte, Sonia Ribes-Beaudemoulin, Sabine Thirel.

Retrouvez-nous sur

https://leboucan.fr/

Contact

academie.iledelareunion@gmail.com

Ti Bazar de Sabine Thirel
Huile sur chassis toilé 50 x 61 cm. 2022
© Sabine Thirel

Le mot du président

Chères académiciennes, chers académiciens et vous tous chers lecteurs,

L'Assemblée générale du 17 février a élu pour 3 ans le nouveau bureau. Il est composé de 4 membres statutaires (Loi 1901) avec voix délibérative : le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier. Il s'est adjoint des membres qualifiés pour leur compétence au sein de l'Académie, approuvés par l'assemblée. Un grand merci aux académiciens pour leur soutien. Entamons ce second mandat avec détermination pour le meilleur de notre Académie.

Christian Landry

Hommage à René Robert

Le 20 septembre 2023, disparaissait notre ami académicien René Robert. Cet éminent géographe a marqué l'histoire de La Réunion par ses nombreux travaux sur la géographie, l'hydrologie et le climat de l'île.

Au siège du Parc natioal de La Réunion
© Marylène Hoarau

Auteur de nombreux ouvrages et articles dans des revues scientifiques, il s'est totalement impliqué dans la vie de notre Université, dirigeant de nombreuses thèses, et prenant des responsabilités dans la gestion de diverses institutions. Il a aussi été chargé de mission à la Région Réunion.

Avec le phytosociologue Vincent Boullet qui vient également de nous quitter, il a été le brillant artisan et défenseur du classement de notre île au patrimoine mondial de l'Humanité pour ses « Pitons, cirques et remparts ».

« Pour moi, cette reconnaissance internationale ajoute de l'objectivité à la beauté de nos paysages. Devant la splendeur du relief réunionnais, notre ressenti est subjectif. Aujourd'hui, c'est comme si on nous donnait à comprendre cette beauté. Ce qu'elle cache. Cela instaure une certaine connivence entre la nature et la personne qui la contemple » (René Robert à un journaliste du Quotidien de La Réunion en 2010 après l'inscription de l'île à l'UNESCO).

Si nous devions choisir un mot pour décrire René Robert, c'est passion : passion de son île et de ses habitants, passion de son patrimoine naturel et bâti, passion de comprendre son environnement, dans ses détails comme dans sa globalité et passion de la transmission et du partage du savoir. Il avait l'art de nous pousser à nous interroger sur la place de l'homme dans son environnement et sur sa part d'éternité.

Si nous devions qualifier René Robert, nous dirions qu'il était un être essentiel.

Enseignant-chercheur dont la renommée s'étendait au-delà des rivages de notre île, René Robert a été honoré Chevalier dans l'Ordre national du Mérite et Officier dans l'Ordre national malgache par M. Jacques Sylla, alors Premier ministre de Madagascar. Il a reçu les Médailles d'honneur régionale, départementale et communale et a été nommé Citoyen d'honneur de la ville de Port-Louis, à l'île Maurice.

Sonia Ribes-Beaudemoulin & Wilfrid Bertil

Parole d'académicien

ROBERTO MANTOVANI (1854-1933)

La Réunion à l'origine de l'invention de la dérive des continents ?

Portrait de Roberto Mantovani vers 1900
(*In* Scalera, G. et Jacob, K.-H. (eds.), 2003, Why expanding Earth? p. 71.)

Quel personnage singulier que ce Roberto Mantovani resté à la porte de la mémoire collective réunionnaise. Et pourtant, l'homme ne manque pas d'intérêt ! Nous pourrions d'ailleurs lui revendiquer aisément une place éminente au panthéon du patrimoine intellectuel et culturel de l'île. En effet, il a fait de cette dernière le centre originel de l'intuition de la théorie de la dérive des continents, dès 1889, alors que cette hypothèse sera formalisée avec brio en 1912, par le météorologue Alfred Wegener (1880-1930). Si la postérité du savant allemand a traversé le siècle, en l'intronisant, encore aujourd'hui de manière partiale, comme l'inventeur de la mobilité des continents, celle de Roberto Mantovani n'a eu qu'une existence très éphémère. En effet, l'homme et ses apports conceptuels restent presque totalement méconnus, à l'exception d'une poignée de géophysiciens et d'historiens de la géologie. Pourtant, sa pensée peut être mise en connexion, certes dans une filiation discutable, avec l'un des changements paradigmatiques les plus bouleversants du XXe siècle pour la connaissance intime de notre planète, la théorie de la tectonique des plaques. Cet éclairage sur Mantovani apparaît alors d'autant plus nécessaire que sa réflexion a eu comme terrain d'inspiration notre île et comme vecteur le Bulletin de la Société des Sciences et Arts de l'île de la Réunion. C'est tout à l'honneur de Jackie Rychebusch d'avoir rappelé à la mémoire, ce personnage si singulier dans le n°36 du Bulletin de l'Académie.

L'érudit italien, autodidacte dans une formation scientifique éclectique et solide pour son temps, a livré un ensemble d'idées séminales rassemblé sous la forme d'un article publié en 1889 et intitulé, « Les fractures de l'écorce terrestre et la théorie de Laplace ». Si le célèbre géologue et océanographe, Jacques Bourcart (1891-1965), a été l'un des premiers scientifiques à attirer l'attention de ses collègues en 1924 sur la publication de Mantovani, c'est surtout à Gabriel Gohau (1934-2023) que l'on doit la résurgence des idées de l'autodidacte italien. Ce remarquable (et regretté) épistémologue de la géologie propose une communication en 1990, au Congrès de l'A.F.A.S. (Association française pour l'Avancement des Sciences), exhumant les textes de Roberto Mantovani. En revêtant les propositions théoriques de l'italien d'un intérêt épistémologique évident, G. Gohau reconnaît avec une certaine frustration le peu de connaissances attachées au personnage dont la biographie demeure à sa période encore bien mystérieuse. Il faut attendre la recherche très fouillée de notre collègue géophysicien, Giancarlo Scalera, pour disposer, à partir des années 2003-2009, d'une approche holistique de la personnalité et des conceptions scientifiques de Mantovani. Sans m'appesantir sur l'originalité de la biographie de l'italien, je soulignerai brièvement qu'il est né à Parme en 1854, qu'il a été professeur de musique pour assumer le quotidien et artisan volontaire de la géologie le reste de son temps, assouvissant ainsi une passion profonde pour les théories planétaires. Consul d'Italie à La Réunion, il réside sur l'île entre 1874 et 1896 où il exerce son activité musicale. Il se marie en 1880 avec la fille du pharmacien de Saint-Paul, Marie Anna Piet, avec laquelle il a six enfants. De retour en France, il s'attache à mieux diffuser ses idées par l'entremise d'un réseau scientifique étonnamment très ouvert à son égard. Il meurt à Paris en 1933. Le résumé de la vie très dense et mouvementée de Roberto Mantovani ainsi que le format réduit attendu par cette rubrique me conduisent à abréger là encore la présentation de ses idées.

Avec la multiplication des représentations cartographiques du monde, le constat d'une similitude dans le tracé des lignes de côte de part et d'autre des continents n'est pas une nouveauté en soi au milieu du XIXe siècle. Si cette observation est bien dans l'air du temps, aucune véritable explication ne l'a accompagnée jusqu'alors. Se promenant au début de l'année 1879 sur l'un des bords de la rivière de Saint-Denis, R. Mantovani a une véritable révélation en observant la belle similitude de découpe des deux remparts opposés qui pourraient être réunis, en l'absence de la ravine, dans une conformité presque parfaite. Pour l'expliquer, il imagine tout un dynamisme de fracturation à l'origine du phénomène et, de-là, il va étendre son intuition à l'échelle de la planète permettant ainsi de comprendre la jonction probable et presque conforme des blocs continentaux séparés par les océans. « Si une rivière est une petite fracture du sol, pourquoi une mer ne serait-elle pas une grande fracture de l'écorce terrestre », avance-t-il dans son article de 1889. Il va ainsi s'attacher à repérer les angles et les lignes de fracturation sur l'ensemble du globe permettant « d'envisager [par cette nouvelle théorie des fractures de l'écorce terrestre] les plis, les bosses et les creux de la surface » de notre planète. En réunissant l'ensemble des blocs continentaux avant fracturation (le grand continent originel), Mantovani affirme que la terre aurait été plus petite et la disposition contemporaine des continents résulterait d'un phénomène d'expansion. En recherchant la cause « de cette sorte de gonflement [du] globe », Mantovani trouve son origine dans « la force de dilatation d'un gaz renfermé au centre » de la planète s'appuyant ainsi implicitement sur la théorie de Laplace de la nébuleuse solaire à l'origine du soleil et des planètes.

Ainsi, Mantovani énonce, à La Réunion et en 1889, les fondements balbutiants de la théorie de la dérive des continents et de l'expansion planétaire. Le fait est suffisamment inédit pour être rappelé ici et pour suggérer une présentation approfondie du personnage, de son œuvre et de la réception de ses idées, notamment chez A. Wegener avec lequel il a correspondu.

Christian Germanaz

Lumière sur

Le Kolam dans le Tamil Nadu !

Femme dessinant un kolam devant sa maison à Pondichery
© B. Champion

Au Tamil Nadu, fidèles à une tradition transmise de mère en fille, les femmes dessinent chaque matin sur le seuil de leur maison, avec de la farine de riz (ou de la poudre colorée) qu'elles laissent couler de leur main, des figures appelées kolam. Le kolam est polysémique, sa valeur de protection contre le mauvais œil attire la prospérité sur la maisonnée. Sa performance révèle la qualité de la maîtresse du lieu : « Au lever du jour, le seuil de l'habitation ne peut rester vide. Si une épouse laisse son seuil nu, son foyer sera stérile » (Stridharmapaddhati, 3v. 5-6). « Si une femme marche sur le sol purifié, mais non marqué du signe auspicieux du svastika, elle perdra trois choses : sa santé, sa longévité et sa réputation » (Stridharmapaddhati, 3v. 8-9) (cités par Julia Leslie, *Roles and rituals for Hindu Women*, Pinter Publishers, London, 1991, p. 111). C'est une offrande auspicieuse au jour qui commence et à Lakshmi, déesse de la prospérité domestique et de la fécondité. C'est aussi un signe de bienvenue pour l'hôte. La transition entre la maison et la rue, l'espace domestique et l'espace public, constitue un trait caractéristique de l'habitation tamoule. La façade du rez-de-chaussée de la maison est protégée par une véranda (talvaram), au toit en pente qui descend sur la rue. Cet espace couvert (tinnai) est meublé d'une banquette. Anticipant le seuil, le kolam est un témoin de la vie domestique et religieuse de la maison dans cet espace semi-public. Un informateur décline ainsi, dans les années trente, le protocole d'exécution du kolam : le lieu qui reçoit le dessin, le seuil ou la rue, est d'abord balayé et aspergé d'eau ; la ligne doit idéalement « courir » (sans interruption), requérant la maîtrise de l'écoulement de la poudre ; le kolam doit être exécuté avant l'aube ; les lignes, toujours de couleur blanche, ne comportent pas de branches ; le nombre de lignes est limité, idéalement le dessin est composé d'une seule ligne ; aucune précaution n'est prise pour préserver l'œuvre qui est bientôt piétinée et effacée, la première personne à passer sur le kolam étant l'époux de la maîtresse de maison.

Les kolam requièrent adresse, sens esthétique, concentration mentale et puissance logique. Figuration de dieux, de fleurs, d'objets, mandalas chargés de sens cosmique, les kolam sont d'abord des compositions abstraites mettant en œuvre des principes de construction complexes. Ils se signalent par l'économie de leur exécution. La performance du kolam (ce n'est pas la seule) peut s'évaluer dans cette capacité à boucler la figure sans « lever le crayon ».
(http://www.anthropologieenligne.com/pages/kolaml1.html)

Le mode de production du kolam interroge sur les « mathématiques naturelles » à l'œuvre dans les réalisations esthétiques (ludiques) et sur les régularités, symétries, rythmes… tels qu'on peut les observer dans la nature. La phyllotaxie se donne pour objet de rendre compte de ces étonnantes réalisations naturelles qui paraissent obéir à un dieu géomètre (*Dum Deus calculat fit mundus*, disait Leibniz), révélant la soumission des processus de la génération aux contraintes biomécaniques et aux lois de l'équilibre.

Les kolam et les parcours eulériens…

Caractéristique de cette économie de moyens : l'utilisation, dans un certain nombre de kolam, d'une seule ligne continue pour obtenir la composition finale. Quand la course de la main s'arrête, l'œuvre est achevée. Cette performance peut s'exprimer dans la « théorie des graphes » du mathématicien Euler.
Un graphe eulérien (ou un chemin eulérien) est un graphe admettant un parcours fermé. C'est le cas si le départ et l'arrivée du parcours sont identiques (même sommet). Autrement dit, on fait le tour du graphe en revenant au point de départ. C'est le cas du « Jeu de l'enveloppe » où l'on doit tracer l'enveloppe sans lever le crayon et sans dessiner plusieurs fois un même trait.

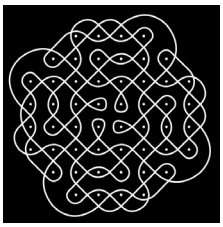

(Bibliographie et développements sur le site www.anthropologieenligne.com avec des animations Flash : il faut télécharger l'émulateur Flash du navigateur utilisé pour les activer.)

Bernard Champion

Pépite

1953 : Les premiers logements sociaux de La Réunion

Coll. B. Leveneur

Au début des années1950, loger les populations défavorisées dans des conditions décentes est la mission principale de la Société immobilière du département de La Réunion (SIDR) qui détient de 1949 à 1977 le monopole de la construction de logements sociaux dans le département. En 1953, la société livre ses 20 premières maisons au Port. Le terrain choisi, en pleine savane se trouve en bordure de la canalisation d'eau alimentant le centre-ville.

Le plan du lotissement et le dessin des maisons sont confiés à l'architecte Guy Lejeune. Il conçoit des maisons à simple rez-de-chaussée avec une toiture dalle. Formes et matériaux sont résolument modernes, mais Lejeune respecte le mode de vie local « les chambres sont desservies par la salle de séjour ». Les murs sont en béton banché, avec des coffrages par panneaux préfabriqués. « Le sol est en ciment lissé et teinté, les carrelages étant (au début des années 1950) pratiquement introuvables à La Réunion (Lejeune) ». Ces normes, certes spartiates, marquent une étape clef dans l'évolution de l'habitat réunionnais populaire de la seconde moitié du XXe siècle.

Bernard Leveneur

Coup de cœur !

Lire *La Honte* d'Annie Ernaux

J'avoue ne pas m'être beaucoup intéressé à l'œuvre d'Annie Ernaux, d'une complexité étonnante, jusqu'à ce qu'elle obtienne le Prix Nobel de littérature en 2022. Prix prestigieux « pour le courage et l'acuité clinique avec laquelle elle découvre les racines, les éloignements et les contraintes collectives de la mémoire personnelle ». Elle-même confie avoir ancré le récit de sa déchirure sociale dans la situation qui a été jadis la sienne. C'est ainsi que son œuvre convoque l'universel dans le récit singulier de son existence. Une écrivaine féministe engagée politiquement. Une pratique de l'autobiographie pour partager ses émotions. Écrire à la première personne. Un « je » qui est l'autre, mais aussi le même. Un choix délibéré de rompre avec le « bien-écrire ». Du coup, son premier roman est refusé par plusieurs éditeurs. Ce qui l'a encouragée à penser qu'elle avait choisi la meilleure option, celle de fuir les sentiers battus, sans s'inscrire toutefois dans le mouvement du nouveau roman. Et la reconnaissance du grand public est venue très tardivement, après la publication de nombreux ouvrages.

Lorsque mon éditeur, Florent Charbonnier, m'a proposé de traduire l'un des livres d'Annie Ernaux en créole réunionnais, je lui ai demandé un temps de réflexion. J'ai été frapper à la porte de ma librairie préférée et j'ai acheté les trois titres disponibles dans la collection Folio : *La honte* (1997), *La place* (1983) et *L'occupation* (2002). J'ai choisi de traduire *La honte*, séduit par l'écriture et par les thématiques assez proches de ce qu'ont vécu et vivent encore les Réunionnais.

Un : la violence intra-familiale avec cette phrase lapidaire, simple, percutante, qui ouvre le livre sur un univers poignant et sur un horizon d'attente qui tient le lecteur en haleine : « Mon père a voulu tuer ma mère un dimanche de juin, au début de l'après-midi. » Annie Ernaux n'a pas écrit « a tué » mais « a voulu tuer ». Cela signifie, très clairement, que le drame pourrait se reproduire. Et la narratrice de préciser : « Je devais seulement empêcher que mon père tue ma mère et aille en prison ». Lourde responsabilité, qui pourrait déboucher sur un sentiment de culpabilité. À chaque page qu'on tourne, on s'attend à lire « mon père a tué ma mère ». On devine l'angoisse de l'enfant, fille unique, douze ans. Et, bien sûr, la honte. Honte de la conduite du père : « Je l'ai vu empoigner ma mère, la traîner dans le café en criant avec une voix rauque, inconnue ». Appel au secours. Cris. Sanglots. Le père se calme, redevient normal, mais ses mains continuent à trembler. Cette violente dispute, la fille va la revivre sans cesse : « Mon père qui m'adorait avait voulu supprimer ma mère qui m'adorait aussi…». Incompréhension. Ahurissement. Elle a vu ce qu'une fille ne devait pas voir : l'inoubliable.

Deux : le café ou l'épicerie que possèdent les parents dans le quartier. Le café-épicerie rappelle la boutique du Chinois que les Réunionnais ont bien connue à l'époque, avec l'étroit passage (entre les balles de riz et la caisse de morue) qui conduit au comptoir où l'on avale un verre de rhum. C'est dire que les clients ne doivent rien savoir de ce qui se passe dans la famille.

Trois : Annie Ernaux rapporte, dans son récit, des expressions typiques de sa région. Elle se rappelle d'une phrase qu'elle a eue au moment de la scène : « Tu vas me faire gagner malheur ». Et elle explique dans une note en bas de page que cela signifie, en normand, « devenir fou et malheureux pour toujours à la suite d'un effroi ». En créole réunionnais, il y a la phrase : « Ou va fé guinye amoin malèr ». Je laisse aux lecteurs le soin de découvrir les autres expressions succulentes.

Quatre : il est beaucoup question de pèlerinage dans ce livre. En effet, très tôt la mère associe sa fille aux festivités religieuses. Et partout dans la maison, des signes qui indiquent la foi, une loi religieuse à ne pas transgresser, par exemple le crucifix, le missel, la photographie de sainte Thérèse de Lisieux, la reproduction de la Sainte Face, la gravure du Sacré-Cœur, la statue de la Vierge. Dieu sait si les Réunionnais adorent faire le pèlerinage à Lourdes ou ailleurs, en Europe.

Cinq : il y a une rivalité entre l'école privée catholique et l'école publique : « Je suis devenue indigne de l'école privée, de son excellence et de sa perfection. Je suis entrée dans la honte ». La description de l'école est d'une précision et d'une beauté remarquables, à l'aide d'une syntaxe subtile et de ce qu'Annie Ernaux appelle elle-même « la jubilation du style ». Pour beaucoup de mères réunionnaises, comme la mère de la fille, l'école privée est la « référence suprême ».

Tout en reconstruisant le monde de l'époque (l'épicerie, l'école, la religion, les mœurs, les langages, la famille, la province), Annie Ernaux, fréquemment, tient un discours important sur le pouvoir des mots, sur sa propre écriture, sur le récit en cours et en devenir, disant qu'elle cherche à traiter les images du souvenir « comme des documents qui s'éclaireront en les soumettant à des approches différentes. Être en somme ethnologue de moi-même ». C'est l'une des clés indispensables pour entrer dans l'univers d'Annie Ernaux, pour comprendre ce qui unit la fille de 1952 (celle qui a assisté à la violente dispute) et la femme qui écrit bien des années après, sachant que la honte est dans le corps même : « Il était normal d'avoir honte, comme d'une conséquence inscrite dans le métier de mes parents, leurs difficultés d'argent, leur passé d'ouvriers, notre façon d'être ».

De fait, ce qui précède laisse entrevoir combien il est risqué de traduire l'un des livres d'Annie Ernaux. Les trois titres qui sont dans ma bibliothèque se caractérisant par un vocabulaire recherché, une syntaxe élaborée, une grammaire savante, une pensée complexe, un horizon de lecture illimité, un plaisir immense. Une angoisse à traduire *La honte* dans une langue créole réunionnaise qui, en quête d'elle-même, n'est pas stabilisée dans sa graphie phonologique. Traduire sans trahir ? Le moins possible. Le véritable écueil, c'est de ne pas prendre assez de distance avec le texte. Ouf, c'est fait. J'ai relevé le défi, humblement. La version créole paraîtra au mois de septembre 2024.

Jean-François Samlong

Les académiciens ont participé

Manifestations / Conférences

- *Aster Aterla.* L'exposition regroupant les œuvres de 34 artistes réunionnais, organisée par le FRAC, a été inaugurée par Mario Serviable aux Friches de la Belle de Mai à Marseille, du 30 janvier au 4 février.
- *Marguerite Jauzelon,* conférence de Mario Serviable donnée dans le cadre du 80e anniversaire de la Libération de la France (1944-2024) et organisée par l'Ordre National du Mérite, la Légion d'Honneur, le samedi 17 février à la BdR.
- *Le Tricentenaire du Code Noir,* conférence de Mario Serviable au Lycée de Bel Air (Sainte-Suzanne), le 29 février.
- *Les dénominations des espaces publics à Saint-Paul : quelle place faite aux femmes ?* Conférence de Raoul Lucas le 14 mars à l'Hôtel de Ville, dans le cadre du mois de la femme à Saint-Paul.
- *Les hommes des cavernes du volcan de La Réunion*, conférence de Virginie Motte et de François Martel-Asselin, Séance spécialisée de la Société préhistorique française, « Démarches participatives pour la recherche et la valorisation du patrimoine archéologique », les 14-15 mars 2024, Jardin des Plantes, Paris.

Ne ratez pas ! (mars à juin 2024)

Documentaire

Thérèse Baillif, de la colonie aux honneurs de la République, un film écrit et réalisé par Jarmila Buzkova, d'après une idée originale de Raoul Lucas (conseiller historique). Diffusé le 6 mars, il est disponible en replay sur le site de Réunion la 1ère.

Expositions

- *Lettres patentes de 1723 ou Code Noir des îles de France et de Bourbon,* une exposition conçue par le Musée Historique de Villèle et les Archives départementales, présentée dans les jardins du Musée Historique de Villèle jusqu'au 31 mars 2024.
- *Une île en elles* de Geneviève Fontaine et Jakline Herrmann, artiste de l'UDAR, à la Cité du Volcan jusqu'au 31 mars 2024.
- *Au cœur des Volcans* de Nicolas Thevenet, artiste de l'UDAR, à la Cité du Volcan jusqu'au 30 juin 2024.
- *My Name is Febrary,* une exposition conçue par le Musée Iziko Slave Lodge à Cape Town (Afrique du Sud), au Musée Historique de Villèle jusqu'au 30 octobre 2024.
- À l'occasion de l'événement, *1874-2024, les 150 ans de l'impressionnisme*, le Musée Léon-Dierx accueille deux œuvres majeures de Paul Cézanne, *La Table de cuisine* et *Nature morte au tiroir ouvert*, prêtées par le Musée d'Orsay. À voir du 15 mars au 16 juin 2024.

Des académiciens à l'honneur

Le Prix d'Honneur des Anciens Elèves du lycée Leconte de Lisle

A l'occasion du 150e anniversaire du lycée Leconte de Lisle et de la naissance du poète qui lui a donné son nom, l'année 1968 a vu s'élever de nombreuses voix pour sauver le vieux bâtiment qu'on s'apprêtait, semble-t-il, à détruire pour le remplacer par un collège (CES) neuf. Hippolyte Foucque, Albert et Jacques Lougnon, Jean Defos du Rau et le docteur Lamarque, président des Anciens Elèves, se sont élevés contre la disparition du lycée Leconte de Lisle en ville, à l'heure de l'ouverture au Butor du nouveau lycée qui ne porte pas encore de nom.

Une plaquette est éditée à la fin de l'année 1968, au moment où le vieux bâtiment semblait sauvé de la démolition à la suite des différentes interventions et par son inscription en cours comme monument historique, comme le souligne Hippolyte Foucque dans l'avant-propos.

Les archives de notre Académie possèdent un exemplaire de cette plaquette de 23 pages, sans date ni mention de dépôt légal, réalisée par l'imprimerie Cazal.

On y trouve la liste des 97 anciens élèves morts au Champ d'Honneur ainsi que la liste des élèves qui ont obtenu le Prix d'Honneur de l'Association des Anciens Elèves depuis sa fondation, de 1870 à 1968. Y figurent, bien évidemment, de nombreux futurs académiciens. Ce prix d'honneur était attribué au meilleur élève sur l'ensemble de sa scolarité de la 6e à la terminale, nous a précisé notre collègue Jean-François Hibon de Frohen, lauréat de ce prix d'Honneur en 1964 qui lui a été remis par Raymond Barre, ancien élève du lycée Leconte de Lisle, de passage à La Réunion.

*Membre **C**orrespondant, **T**itulaire, **H**onoraire, *A*ssocié

AIR : Académie de l'île de La Réunion

Primés en	Académicien	Entrée à l'AIR en	Titres & fonctions	*
1878	CHIFFOLIAU Pierre	1913	Juriste à Paris	C
1893	MORANGE Paul	1913	Directeur du jardin botanique à Saïgon	C
1894	ATHENAS Georges	1920	Alias Marius LEBLOND, Homme de lettres	H
1898	MERLO Aimé	1920	Alias Ary LEBLOND, Homme de lettres	H
1899	MARTIN Gabriel	1920	Médecin & maire de Saint-Paul	A
1900	GERARD Henri	1922	Directeur des Douanes à Saint-Denis	A
1901	VERGES Raymond	1928	Ingénieur, médecin, Consul de France au Siam, député, un de pères de la départementalisation	T
1907	BARQUISSAU Raphaël	1920	Universitaire, homme de lettres, président de l'Académie des Sciences d'outre-mer	T
1910	MONDON Herbert	1932	Vicaire général, historien, aumônier du lycée Leconte de Lisle	T
1906	LASSAYS René	1935	Médecin	A
1917	GAILLANDE (de) Maurice	1936	Ingénieur, directeur adjoint des Travaux Publics	T
1921	HUGOT Emile	1935	Ingénieur, industriel du sucre	T
1923	LOUGNON Albert (fils)	1932	Historien, proviseur du lycée Leconte de Lisle	T
1925	VINSON Jean	1964	Avocat, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Saint-Denis	T
1934	GERARD Pierre (fils)	1950	Professeur de français au lycée Leconte de Lisle	T
1940	RIVIERE Maxime	1964	Ingénieur, industriel du sucre	T
1949	GRUCHET Harry	1964	Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle	T
1956	CADET Thérésien	1965	Universitaire, botaniste	T
1964	HIBON DE FROHEN Jean-François	2014	Pharmacien, industrie pharmaceutique	T

Christian Landry